



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction des services du Cabinet
Service des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale*

ALERTE

SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER POUR UN RISQUE NEIGE VERGLAS VIGILANCE JAUNE

Météo France vient de placer le département des Ardennes en vigilance JAUNE avec une situation météorologique à surveiller Neige Verglas pour un événement se déroulant la nuit du vendredi 7 janvier 2022 à 21h au samedi 8 janvier 2022 à 7h.

Situation :

La nuit prochaine, une perturbation neigeuse traverse la région Grand-Est et concerne plus particulièrement les départements proches des frontières belges, luxembourgeoises et allemandes.

Vers 21h les premières chutes de neiges sont attendues sur les Ardennes

Durant l'épisode, grâce au refroidissement nocturne et à des intensités parfois marquées (1 à 2cm par heure localement), la neige est susceptible de tenir assez facilement sur les chaussées jusqu'en plaine et plus probablement sur les secteurs hauts des départements dès 200-300 mètres d'altitude.

Cet épisode est fugace, de l'ordre de 3 à 6 heures mais peut localement déposer une couche neigeuse significative.

Les quantités neigeuses possibles au sol à l'issue de l'épisode sont les suivantes : 1 à 3cm sur la moitié sud et 3 à 7cm sur la moitié nord, avec localement 10cm possibles sur les points les plus hauts du massif ardennais ;

Samedi matin, les conditions s'améliorent nettement.

Conséquences possibles

- * Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour le département, sont attendues.
- * Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- * Les risques d'accident sont accrus.
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement

- * Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
 - * Privilégiez les transports en commun.
 - * Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
 - * Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
 - * Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
 - * Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
 - * Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
 - * Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
 - * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
 - * N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.
- Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.